

La représentation de la souveraineté populaire dans la Ve République

Analysez le rôle du peuple dans le fonctionnement de la Ve République. Identifiez d'abord le rapport spécial et inédit que le pouvoir gaulliste entretient avec le peuple, puis montrez que cette relation suscite des critiques que vous expliquerez.

document 1 : Pierre Mendès France et la Vème République

« Je n'ai jamais été partisan du gouvernement d'assemblée, c'est-à-dire d'un gouvernement exercé par cinq ou six cents personnes. L'exécutif, l'équipe qui agit, ne peut comporter qu'un nombre limité de personnes entre lesquelles règne une certaine homogénéité, une solidarité ; elles discutent entre elles mais elles doivent être assez proches les unes des autres pour pouvoir prendre des décisions rapidement et les respecter. C'est indispensable surtout dans un pays comme la France, où le gouvernement résulte forcément d'une coalition de volontés. C'est ainsi, seulement, qu'une équipe (c'est le vrai mot) chargée de la conduite quotidienne des affaires peut affirmer sa volonté, son autorité, disposer de la durée, de la stabilité. Ce qui manquait sous la IIIème et plus encore sous la IVème.

Mais, à côté de cela, il faut une instance, l'Assemblée, fidèlement représentative des tendances qui règnent dans le pays, qui les confronte publiquement et qui se prononce sur les options principales. L'exécution reste le domaine du Gouvernement et ce dernier agit au nom des forces politiques majoritaires dans l'Assemblée. Ainsi donc, deux pouvoirs : l'exécutif (homogène) et le représentatif ou législatif (inévitablement composite), dont chacun a son indépendance et sa mission.

Sous la IVème République, il n'y avait, en réalité, qu'un pouvoir : l'Assemblée ; le Gouvernement n'existait plus, il était dominé, écrasé, phagocyté * par le Parlement. Sous la Vème, il n'y a de nouveau qu'un pouvoir : l'exécutif, le Gouvernement ou plutôt le Président ; l'Assemblée ne joue aucun rôle, sinon de pure figuration. On est passé d'un extrême à l'autre.

Je ne pense pas qu'il soit sain et démocratique d'investir, comme aujourd'hui, de moyens aussi larges et aussi incontrôlés un seul homme et pour sept ans [...] Un homme élu par trente millions d'électeurs est forcément très puissant ; or, volontairement, on n'a prévu aucun contrepois, aucun partage, aucune institution de contrôle ».

* absorbé ou mangé.

Pierre MENDÈS FRANCE, Choisir, pp. 85-86, Stock, 1974.

document 2 : l'élection du président au suffrage universel

Affiche de campagne dans le cadre du référendum lancé par le général de Gaulle sur l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel -

